

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
Commune de BERZÉ-LA-VILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°20-2025

Séance du 3 juin 2025

Nombre de Conseillers :

Date de la Convocation : 23/05/2025

En exercice : 14

Présents : 8 Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 12 Absents : 2

L'an deux mille vingt-cinq, le trois juin à 20 heures 00 minute, le **Conseil Municipal** de la Commune de **BERZÉ-LA-VILLE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire Monsieur Eric FAURE.

Étaient présents : Mesdames DITLECADET Catherine, MORLAT Blandine et SALL Sophie. Messieurs BOUGET François, CHANUT Christophe, GALLAND Gilles et JUVANON Christophe.

Étaient Absents Excusés : HERNANDEZ Sandrine a donné pouvoir à CHANUT Christophe ; GUILLEMAUD Jordan a donné pouvoir à JUVANON Christophe ; MAUGUIN Paul-Antoine a donné pouvoir à GALLAND Gilles ; JACQUET Orian a donné pouvoir à DITLECADET Catherine.

Étaient Absents : BURTIN Thomas et LAPALUS-LECOFFRE Christine.

Secrétaire de séance : MORLAT Blandine.

Objet de la Délibération : Salle Simonet - Modification du règlement intérieur, de la convention de location, des tarifs de location de la salle et des tarifs en cas de perte ou casse de la vaisselle.

Le Maire propose de procéder aux modifications du règlement de location de la salle communale :

- Article 12 : Tarifs de location de la salle (charges comprises) :

Tarif hiver du 1^{er} octobre au 30 avril :

	La journée*	Le week-end** (samedi et/ou dimanche)
Location aux Berzéens	60 €	120 €
Location aux extérieurs	80 €	140 €

Tarif été du 1^{er} mai au 30 septembre :

	La journée*	Le week-end** (samedi et/ou dimanche)
Location aux Berzéens	40 €	90 €
Location aux extérieurs	50 €	110 €

*Le tarif journée est applicable du lundi 8h00 au samedi 8h00.

**Le tarif week-end est applicable du samedi 8h00 au lundi 8h00.

Art. 13 : Tarifs de casse/perte de la vaisselle :

Vaisselle	Quantité	Tarif Casse ou perte
Assiettes plates	40	2.00 €
Assiettes à dessert	40	1.50 €
Cuillères à glace	1	5.00 €
Grosses cuillères	30	0.50 €
Petites cuillères	50	0.50 €
Fourchettes	50	0.50 €
Couteaux	50	0.50 €
Louches	2	3.00 €
Bols	10	2.00 €
Pots à eau en verre	2	5.00 €
Pots à eau en inox	3	5.00 €
Plats allongés en inox	3	10.00 €
Plats en inox	5	10.00 €
Plats à gratin	4	8.00 €
Verres apéritif	38	1.50 €
Verres 24 cl	40	1.50 €
Flûtes	48	1.50 €
Tasses à café	40	1.50 €
Grandes panières en osier	6	5.00 €
Tire-bouchon	2	8.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 2 voix CONTRE et 10 voix POUR :

- adopte les tarifs de location comme énoncés ci-dessus.
- adopte les tarifs de casse/perte de la vaisselle comme énoncés ci-dessus.
- adopte les modifications du règlement intérieur de location de la « Salle Simonet »

Certifié exécutoire pour avoir été transmis à la
Préfecture de Saône-et-Loire le 09/06/2025
Publié, affiché ou notifié le 10/06/2025.

Ont signé les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Eric FAURE.

